Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 58 (1949)

Heft: 7

Rubrik: La croix-rouge dans le monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE

L'UNITE ET L'UNIVERSALITE DE LA CROIX-ROUGE NE RESIDENT PAS DANS UNE UNIFORMITE SUPERFICIELLE DES ELEMENTS QUI LA COM-POSENT, MAIS DANS L'EXISTENCE DE SOCIETES FORTES ET VIVACES, ENRACINEES DANS LA VIE NATIONALE, ET DONT CHACUNE INCARNE, SELON LE CARACTERE QUI LUI EST PROPRE, LA COM-MUNE IDEE DE LA CROIX-ROUGE.

Max Huber

Belgique

Le gouvernement belge a de plus en plus recours à la Croix-Rouge de Belgique pour organiser certaines actions d'assistance nécessitées par des catastrophes, des maladies et d'autres événements de même nature. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1948, ému par le nombre de familles qui désiraient pouvoir confier à des chirurgiens étrangers leur enfant atteint de «maladie bleue», le gouvernement remit à la Croix-Rouge de Belgique un subside important pour lui permettre de venir en aide à ces familles. En deux mois, plus de 85 cas furent soumis à la Croix-Rouge qui se chargea de toutes les démarches nécessaires pour le transport et l'hospitalisation des jeunes malades à l'étranger. Actuellement, des chirurgiens belges effectuent en Belgique ces opérations spéciales et les familles bénéficient dans les mêmes conditions de l'aide matérielle de la Croix-Rouge et du gouvernement.

Grèce

Les médecins scolaires d'Athènes-Le Pirée ont eu une réunion avec les dirigeants de la Croix-Rouge hellénique de la Jeunesse, en vue d'étudier quelles seraient les méthodes les plus efficaces pour répandre les principes d'hygiène dans les écoles. Les médecins se sont tous déclarés prêts à collaborer étroitement avec la Croix-Rouge de la Jeunesse. Des décisions seront prises au cours d'une seconde réunion à laquelle assisteront également les inspecteurs des écoles primaires et secondaires.

Groenland

La Croix-Rouge de la Jeunesse est en voie d'organisation au Groenland où elle fonctionnera bientôt dans toutes les écoles, atteignant ainsi environ 5000 enfants. Les activités porteront pour commencer sur la correspondance interscolaire internationale et l'enseignement de l'hygiène.

Pologne

La Croix-Rouge polonaise fait une intense propagande afin de répandre parmi la population les principes de la lutte contre la tuberculose. Ses 14 comités régionaux organisent des cours sanitaires destinés à former spécialement du personnel chargé de combattre cette maladie, dans les villes et dans les campagnes.

Afin de procéder au dépistage précoce de la tuberculose, la Société dispose de 20 unités mobiles qui sillonnent le pays en tous sens et dont six ont été offertes par la Croix-Rouge écossaise. Trois de ces unités sont pourvues d'installations de rayons X.

U. R. S. S.

Sur l'intervention de la Croix-Rouge française, le Comité exécutif de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a invité l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U. R. S. S. à intervenir auprès de son gouvernement, afin de hâter la libération des prisonniers de guerre qui seraient encore retenus sur le territoire de l'U. R. S. S.

Yougoslavie

La «Semaine de la Croix-Rouge» yougoslave a été très bien organisée en Slovénie: la radio, la presse, le cinéma et le théâtre se sont unis pour donner la plus grande diffusion possible à la propagande. Douze expositions ont été ouvertes et des équipes sanitaires dont faisaient partie 107 médecins et 451 infirmières effectuèrent 5232 examens de malades dans les régions de Slovénie dévastées par la guerre.

Iran

Le Lion et le Soleil Rouges de l'Iran est en train de construire, sur un terrain qui lui a été donné, un bâtiment destiné aux premiers secours qui sera terminé très prochainement. Le bâtiment, où l'on espère pouvoir installer 20 lits pour les cas d'urgence, sera ouvert 24 heures par jour; il disposera d'une installation de rayons X, d'ambulances, d'un service de radium et de transfusion sanguine. Cette nouvelle initiative sera d'autant plus utile qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des soins médicaux à Téhéran la nuit, pendant les jours fériés ainsi qu'à certaines heures de la journée.

Australie

Comme la quantité de sang nécessaire aux hôpitaux et aux médecins ne cesse d'augmenter, le nombre des donneurs qui alimentent la réserve de sang du Comité de Nouvelles-Galles du Sud de la Croix-Rouge australienne, est loin d'être suffisant. C'est pourquoi le Comité a adopté un nouveau mode de recrutement des donneurs: des techniciens visitent les bureaux et les usines où ils incitent toutes les personnes jouissant d'une bonne santé à donner leur sang. Dès qu'une trentaine de donneurs se sont annoncés, le Comité envoie une unité mobile sur les lieux pour procéder aux examens. Des démarches sont faites auprès des employeurs, afin qu'ils encouragent cette action et autorisent les donneurs à subir les prises de sang pendant les heures de travail.